

COMMUNE DE PREMESQUES**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.**

Nombre de membres afférents au C.C.A.S. : 17
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 11 + 1 procuration
 Date de la convocation : 05-04-2023

Séance du 12 AVRIL 2023

L'an deux mille-vingt-trois et le douze du mois de Avril à 18 heures et 30 minutes, le C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Président

- 12 Présents : Y. HUTCHINSON - N. GUISLAIN – C. LEFEBVRE – P. PACCOU - F. BOULANGER – D. DUMONT – S. VAN EECKE - C. KNOBLOCH – B. BULOT – C. DAVID - A. HOLLANDRE
 1 Absents ayant donné pouvoir : P. CAREY à C. LEFEBVRE
 3 Absents excusés: C. DELEPLACE - A. DEBLEECKERE. – V. DEVLEESSCHAUWER

Secrétaire de séance ; C. LEFEBVRE

2023-04 : Affectation des résultats de l'exercice 2022 au Budget Primitif 2023

Rapporteur : Nathalie GUISLAIN

CONFIRMATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 AU BUDGET PRIMITIF 2023 :

1°) – Résultats d'exécution du budget 2022 repris au Budget Primitif 2023 :

	RESULTATS 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS 2022	RESULTATS DE CLOTURE 2022
Investissement	- 9 133.36	0	- 1128.39	- 10 261.75
Fonctionnement	31 010.97	9133.36	5 520.51	27 398.12
	21 877.61	9 133.36	4 392.12	17 136.37

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le 19/04/2023

ID : 059-265904706-20230412-202304-DE

2°) – Affectation définitive des résultats :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Déficit cumulé fin 2022	10 261.75	0.00
Excédent cumulé fin 2022	0.00	27 398.12
Restes à réaliser en dépenses	0.00	0.00
TOTAL	10 261.75	27 398.12
Restes à réaliser en recettes	0.00	0.00
Besoin de financement D001 (inv.)	10 261.75	
Affectation obligatoire au compte 1068	10 261.75	
Solde au compte R002	0.00	17 136.37
Report au compte R001	0.00	

Le Conseil d'Administration accepte l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2022 au Budget Primitif 2023.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

Pour extrait conforme,
Le Président,
Yvan HUTCHINSON

La secrétaire de séance,
Christine LEFEBVRE

